

UN LIVRET DE LA LIGUE POUR
LA PROTECTION DES OISEAUX



VAUTOURS DES GRANDS CAUSSES



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

VAUTOURS DES GRANDS CAUSSES

Disparus de la région il y a près d'un siècle, les vautours y ont été réintroduits avec succès à partir des années 1980. Cette réussite est le fruit de nombreux efforts en termes de conservation et de sensibilisation menés par la LPO en collaboration avec le Parc national des Cévennes et le Parc naturel régional des Grands Causses.

Ces grands rapaces nécrophages constituent aujourd'hui l'un des emblèmes forts du patrimoine naturel du territoire caussenard. Au cœur de ces milieux exploités par l'élevage ovin, ils jouent le rôle essentiel de nettoyeur de la nature et sont notamment devenus les alliés des éleveurs au quotidien.

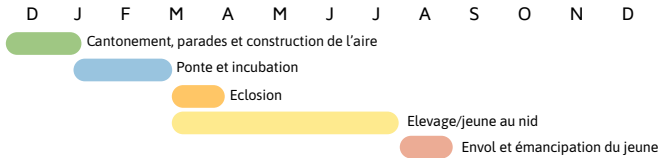


LES VAUTOURS : NETTOYEURS DE LA NATURE

Vautour fauve, il vit en colonie

Statut de conservation : Préoccupation mineure  7 à 11 kg  2,4 à 2,7 m

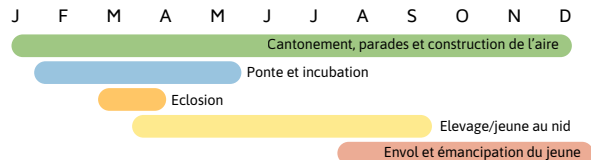
L'espèce a fait l'objet dans les Grands Causses du premier programme de réintroduction au monde dans les années 80. La population se porte bien aujourd'hui (820 couples reproducteurs en 2021). Sédentaire, ce vautour vit en groupe et niche en falaise. Il atteint sa maturité sexuelle à 4 ans. Grand planeur, le vautour fauve se déplace et prospecte toujours à plusieurs, ce qui lui permet de trouver plus facilement des carcasses sur le territoire. Il intervient en premier sur un cadavre. Dit « tireur fouilleur », il se nourrit principalement de tissus mous (muscles et viscères).



Vautour moine, le géant des arbres

Statut de conservation : En danger d'extinction  7 à 10 kg  2,5 à 2,95 m

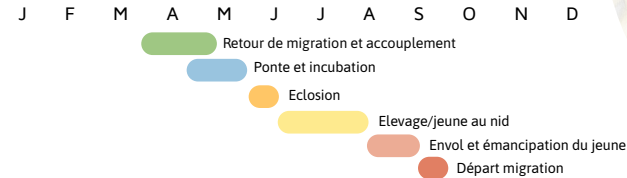
Les Grands Causses ont abrité la dernière population nicheuse française de Vautour moine au XIXe siècle. Dans la suite logique des actions en faveur du Vautour fauve, le programme de réintroduction du Vautour moine a été initié en 1992 : 53 individus ont été réintroduits. À ce jour, les Grands Causses accueillent environ deux tiers de la population de l'espèce en France. Plus solitaire et territorial que le Vautour fauve, le Vautour moine atteint sa maturité sexuelle vers l'âge de 4-5 ans, et présente la particularité de nicher au sommet des arbres. Le Vautour moine intervient en second sur une carcasse. Dit « déchireur », il préfère les parties plus coriaces, comme la peau, les tendons et les cartilages. En 2021, on dénombre 29 couples reproducteurs dans les Grands Causses.



Vautour percnoptère, le petit migrateur

Statut de conservation : En danger d'extinction  2 à 2,5 kg  1,6 m

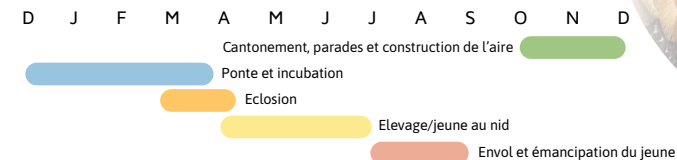
Il est le plus petit vautour européen et le seul migrateur. Adulte vers 4 ans, il passe l'hiver et sa jeunesse en Afrique subsaharienne et rejoint le sud de l'Europe pour se reproduire au printemps. Il aménage un nid en falaise, à l'aide de laine et de branches, où il dépose 1 à 2 œufs par an. Les couples choisissent des sites souvent isolés. Grâce à son bec long, fin et recourbé, il cure les os et « picore » les restes laissés par les autres vautours. Son alimentation est plus diversifiée : insectes, excréments, reptiles ou cadavres de petits mammifères. Seuls 2 couples reproducteurs sont observés sur les Grands Causses.



Gypaète barbu, le mangeur d'os

Statut de conservation : En danger d'extinction  5 à 7 kg  2,6 à 2,9 m

Il atteint l'âge de se reproduire vers 8 ans. Les couples occupent et défendent un vaste territoire. En hiver, ils construisent un nid en falaise avec de la laine. Ils y pondent 1 à 2 œufs par an. Même si les 2 œufs parviennent à éclore, un seul poussin est élevé. Le Gypaète arrive parfois plusieurs jours après les autres vautours et achève le travail d'équarisseur. Il se nourrit presque exclusivement d'os, qu'il prélève sur les carcasses d'ongulés sauvages (chamois, mouflon, bouquetin, etc.) ou de bétail mort. Il peut avaler des os mesurant jusqu'à 30 cm ! Sinon, il transporte dans ses pattes les os trop longs et les laisse tomber pour les briser. En 2021, aucune reproduction n'est encore constatée dans les Grands Causses, un programme de réintroduction est en cours.





RÉINTRODUCTION DU GYPAÈTE BARBU

Quelle est la portée de ce projet ?

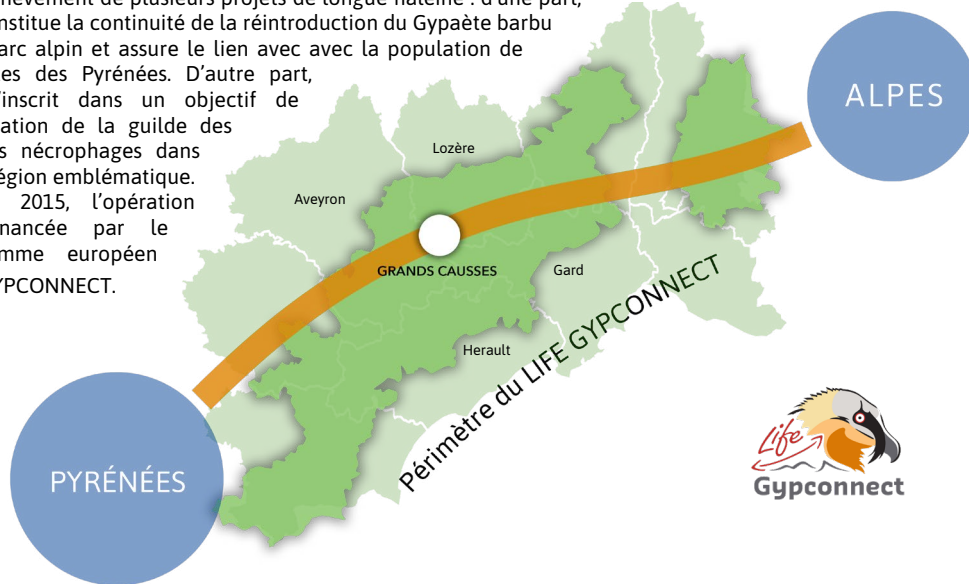
Cette action d'envergure internationale est soutenue par la Vulture Conservation Foundation et s'inscrit dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur du Gypaète barbu 2010-2020.

Pourquoi les Grands Causses ?

Situés entre les Alpes et les Pyrénées, les Grands Causses constituent le site idéal pour construire un « corridor » reliant ces deux massifs. Un savoir-faire et une expertise ont déjà permis de réintroduire avec succès les vautours fauves et moines et de constater le retour spontané du Vautour percnoptère sur ce territoire. Avec la présence du Gypaète, les Grands Causses sont l'un des sites les plus complets en matière de grands rapaces. Les « Causses et Cévennes » constituent également un paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis juin 2011.

Description de l'opération

En 2012, un projet de réintroduction de Gypaète barbu a vu le jour dans les Grands Causses. Il s'agit de lâcher des jeunes oiseaux encore non volants afin que ceux-ci forment un noyau de population dans le Massif Central et, par leurs déplacements, établissent des échanges entre les populations alpines et pyrénéennes. Ces jeunes oiseaux sont produits en captivité, dans des centres et zoos regroupés au sein du réseau d'élevage de Gypaète barbu dans toute l'Europe (réseau EEP), mis en place dès la fin des années 1970. Cette opération est l'achèvement de plusieurs projets de longue haleine : d'une part, elle constitue la continuité de la réintroduction du Gypaète barbu dans l'arc alpin et assure le lien avec la population de Gypaètes des Pyrénées. D'autre part, elle s'inscrit dans un objectif de restauration de la guilde des rapaces nécrophages dans cette région emblématique. Depuis 2015, l'opération est financée par le programme européen LIFE GYPCONNECT.



Le LIFE GYPCONNECT

Le Gypaète barbu fait l'objet d'un vaste programme de réintroduction et de conservation initié dans les Alpes, dès les années 1980. En 2012, l'équilibre des populations de Gypaète barbu dans les Alpes et les Pyrénées reste encore fragile, notamment du fait de leur isolement respectif ne permettant pas d'assurer leur viabilité. À ce titre, depuis 2015, le Gypaète barbu bénéficie du programme européen LIFE GYPCONNECT (<https://gypaetebardu.fr/life-gypconnect/>) qui poursuit deux objectifs principaux :

- Renforcer la population de Gypaète barbu par la création de nouveaux noyaux de population dans la Drôme et le Massif central.
- Favoriser des mouvements d'oiseaux depuis ces noyaux de population entre les Alpes et les Pyrénées et plus largement rétablir l'existence d'une continuité entre ces populations.

Au printemps 2021, la LPO procédait au lâcher des derniers jeunes Gypaètes dans les Grands Causses au titre du programme LIFE GYPCONNECT. Pradines, Peyre et Pyrénées ont pris leur envol peu après, rejoignant les 30 gypaètes relâchés depuis 2012 dans les Grands Causses, dépassant largement les objectifs initiaux du programme.

- 42 oiseaux relâchés dans la zone d'intervention du LIFE.
- 22 aires de nourrissage naturelles et 7 aires de nourrissage spécifiques.
- 10 oiseaux ont effectué des trajets entre les différents massifs (Pyrénées, Massif Central, Alpes).
- 2 oiseaux se sont établis avec un statut reproducteur dans une chaîne de montagnes différente de leur lieu de réintroduction.

Les résultats du LIFE GYPCONNECT confirment la pertinence du projet pour soutenir les efforts de réintroduction du Gypaète barbu, et de continuer à soutenir cette espèce. Ce projet constitue une importance considérable pour la restauration du Gypaète barbu en Europe. Il contribue ainsi remarquablement au développement et à la mise en œuvre de la politique et de la législation communautaires en matière de sauvegarde de la biodiversité et de la nature.

Comment participer ?

Chacun d'entre vous peut aider ce programme en adoptant une attitude respectueuse et responsable. Empruntez les itinéraires pédestres balisés ou les voies d'escalade existantes. Aidez-nous à connaître les déplacements des gypaètes : signalez vos observations à la LPO Grands Causses, au Parc national des Cévennes ou au Parc naturel régional des Grands Causses ; repérez les marques alaires et photographiez, si vous le pouvez, en restant à distance, le Gypaète en vol. Les Gypaètes seront peu nombreux dans le ciel des Grands Causses où les autres vautours sont déjà bien visibles et en plus grand nombre. Alors armez-vous de patience, à vos jumelles et longues-vues ! Profitez des panoramas des sentiers des gorges et des causses et la chance peut-être vous sourira...

Pour garantir la tranquillité des gypaètes et assurer la réussite de l'opération, merci de ne pas chercher à vous approcher des oiseaux.



Les vautours sont des rapaces nécrophages et sont donc spécialisés dans l'élimination des cadavres. Ils permettent de faire disparaître efficacement et rapidement des cadavres pouvant être vecteurs de contagions pour les animaux sauvages mais aussi pour les troupeaux domestiques et de contamination des eaux. Intervenant en bout de la chaîne alimentaire, ils peuvent être révélateurs de la qualité de notre environnement. Encore aujourd'hui les vautours sont toujours victimes de tir, d'empoisonnement et d'exposition à des toxiques suite à des contaminations environnementales accidentelles ou volontaires (biocides, métaux lourds : plomb, produits euthanasiques, produits anti-inflammatoires etc.).

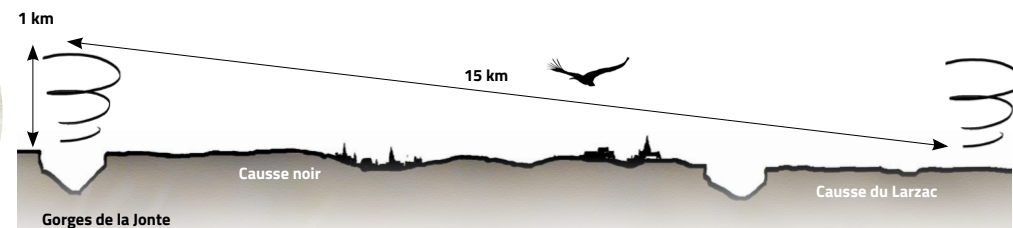
Lien étroit avec l'élevage

Les vautours parcourent depuis longtemps nos Causses et montagnes où leur régime alimentaire en fait d'efficaces partenaires sanitaires des professionnels de l'élevage. Suite au formidable succès de la réintroduction des Vautours fauves, et de par le comportement exploratoire naturel de cette espèce, les éleveurs ont rapidement su profiter du service d'équarrissage naturel qui s'offrait à eux avec l'augmentation de la population. Plusieurs années ont été nécessaires pour faire reconnaître les vautours comme auxiliaires naturels pouvant jouer un rôle d'équarrisseurs, mais force d'arguments et de convictions, les mouvements associatifs appuyés par des arguments vétérinaires, ont abouti à l'arrêté interministériel du 7 août 1998. Les premières placettes individuelles d'équarrissage naturel, autorisées par arrêtés préfectoraux, ont ainsi permis de régulariser une pratique agro-pastorale retrouvée.

Une placette d'équarrissage naturel permet à un éleveur de s'affranchir du système de collecte d'équarrissage industriel. Outre les avantages écologiques et sanitaires, ce système rend accessible pour les vautours, une ressource alimentaire imprévisible dans le temps, présente localement et dispersée sur l'ensemble de leur domaine vital. Dans une démarche volontaire, l'éleveur souhaitant disposer d'une placette d'équarrissage naturel doit en faire la demande auprès des services vétérinaires départementaux. Ces derniers consultent ensuite la structure référente « vautours » (LPO, Parc national des Cévennes, animateurs N2000...) pour valider l'emplacement de la placette (aérogologie du site, absence de lignes électrique, éloignement de parc éolien...). En 2021, plus d'une centaine de placettes d'équarrissage naturel sont réparties sur le territoire des Grands Causses.

Technique de vol et prospection alimentaire

Le vautour fauve est le rapace planeur par excellence. Il pratique la technique du vol à voile et pour se déplacer tout au long de la journée, le vautour utilise deux types d'ascendances : les thermiques (colonnes d'air chaud qui s'élèvent dans le ciel) et les dynamiques (le relief fait dévier une masse d'air vers le haut). L'altitude moyenne de vol par rapport au sol est comprise entre 300 et 600 mètres. Bien que volant parfois plus bas, ils n'hésitent pas à monter jusqu'à 3000 mètres dans une ascendance thermique, puis à parcourir une distance planée d'une dizaine de kilomètres, en perdant progressivement de la hauteur. Il est ainsi capable d'effectuer de grands déplacements journaliers, jusqu'à plus de 100 km de sa colonie.



Pour se nourrir, il a développé une stratégie collective de prospection, propre à détecter efficacement les animaux morts sur un vaste territoire tout en économisant son énergie. La mortalité domestique provenant des élevages pastoraux constitue la ressource alimentaire principale du Vautour fauve (même si la ressource sauvage, et notamment les déchets de chasse, peut constituer une part de son alimentation), et le vautour fournit, en retour, une contribution sanitaire à la fois gratuite et d'une extrême efficacité. Il n'en demeure pas moins un animal sauvage, qui module sa proximité selon ses besoins et son expérience de l'homme.

La prospection alimentaire est collective, grâce à leur faculté oculaire très performante, les vautours quadrillent l'espace en restant en contact visuel distants de centaines de mètres entre eux. Ainsi, plus d'une cinquantaine de vautours peuvent très rapidement se retrouver sur un cadavre dès la première détection par un individu. La curée (prise de nourriture en groupe hiérarchique) est un événement impressionnant (d'autant plus pour un œil non averti), et bruyant, où chaque vautour essaye de repartir avec sa part du butin.

LE VAUTOUR EST UN ALLIÉ DES ÉLEVEURS
ET UN ESPÈCE SENTINELLE DE LA
QUALITÉ DE NOTRE ENVIRONNEMENT



Au cours de vos randonnées, vous pourrez croiser d'autres espèces d'oiseaux, à ne pas confondre avec les vautours.

SAUREZ-VOUS LES IDENTIFIER ?

Vautour fauve
Menacé de disparition

Milan royal
Vulnérable

**Circaète
Jean le Blanc**
Espèce commune

Faucon pèlerin
Espèce commune

Faucon crécerelle
Espèce commune

Aigle royal
Vulnérable

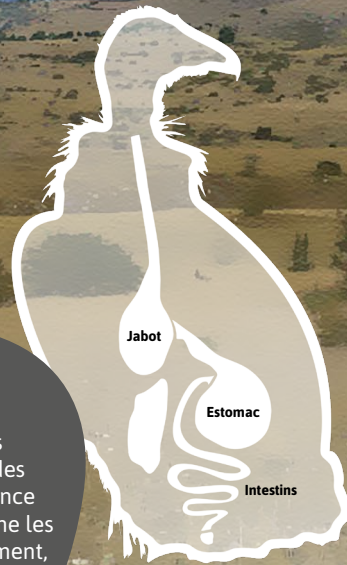
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le transit digestif chez les vautours, a été étudié de manière scientifique. Par exemple, le virus de la fièvre aphteuse est totalement détruit par la différence de pH rencontrée par les aliments entre le jabot, l'estomac et l'intestin.

Les listérias, salmonelles et autres bacilles le sont également.

Les vautours contribuent donc à l'élimination des maladies potentiellement contagieuses.

De ce point de vue, la contribution des rapaces nécrophages à l'élimination des cadavres acquiert une importance insoupçonnée en ce qui concerne les économies d'énergie. Concrètement, chaque semaine, un vautour évite d'émettre entre **3,4 et 4,8 kg de CO2** (Robles Bernard, 2010, Quercus N° 293).





VOUTOURS DES GRANDS CAUSSES

Ce livret a été co-financé par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage dans le Massif Central avec le fond européen de développement régional.

Réalisation : LPO Grands Causses © 2020
Conception : Cynthia Augé (LPO Grands Causses), Léa Giraud (LPO Grands Causses)
Rédaction : Caroline Bringuier · La Tomate Bleue
Illustrations : Caroline Bringuier, François Desbordes
Graphisme et composition : Emmanuel Caillet · La Tomate Bleue
Remerciements : Florence Roque
Impression : IDHP



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ